

DEPARTEMENT DU JURA Arrondissement de Lons le Saunier Canton d'Orgelet Mairie d'Onoz	Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 18 mars 2016 Page 1 sur 9
<p>Nombre de conseillers en exercice : 6 Nombre de conseillers présents : 5 Nombre de conseillers votants : 5 Absent(s) : Excusé (s) : 1</p> <p>Date de convocation : 10/03/2016 Date d'affichage : 23/03/2016</p>	<p>L'an deux mil seize le dix-huit mars à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. RASSAU Jean-Noël, Maire en exercice.</p> <p><u>Présents</u> : Mesdames BESSONNAT et LANAUD Messieurs LIECHTI, RASSAU et TONNAIRE.</p> <p><u>Absent excusé</u> : Monsieur BLASZCZYNSKI Laurent <u>Absent(s)</u> :</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Monsieur LIECHTI Laurent</p>

13-2016 Objet : Approbation des comptes administratifs 2015

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M TONNAIRE Jean-François délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par M RASSAU Jean-Noël en qualité de Maire après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédents (3)	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédents (3)	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédents (3)
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés de l'exercice	151 992.78	153 017.37 245 191.15	7 065.60 33 399.64	10 301.00	192 458.02	408 509.52
TOTAUX	151 992.78	398 208.52	40 465.24	10 301.00	192 458.02	408 509.52
Résultats de clôture Restes à réaliser		264 215.74	30 164.24			216 051.50
TOTAUX CUMULES	151 992.78	398 208.52	40 465.24	10 301.00	192 458.02	408 509.52
RESULTATS DEFINITIFS		264 215.74	30 164.24			216 051.50

COMPTE ANNEXE POUR SERVICE DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT

Résultats reportés de l'exercice	21 139.86	22 781.67 22 760.02	143 699.97	18 878.72 100 877.23	164 839.83	165 297.64
TOTAUX	21 139.86	45 541.69	252 612.91	119 755.95	164 839.83	165 297.64

Résultats de clôture Restes à réaliser		24 401.83	23 944.02			457.81
TOTAUX CUMULES	173 132.64	443 750.21	293 078.15	130 056.95	357 297.85	573 807.16
RESULTATS DEFINITIFS						216 509.31

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

14-2016 et 15-2016 Objet : Approbation du compte de gestion 2015 dressé par Mme MICHALLET (commune et service de l'eau/assainissement)

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

16-2016 Objet : Affectation du résultat 2015 (commune)

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Jean-Noël RASSAU, Maire en exercice

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2015

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2014	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2015	RESTES A REALISER 2015	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses 0.00 € 0.00 €		
INVEST	- 7 065.60 €		- 23 098.64 €		0.00 €	- 30 164.24 €

FONCT	160 082.97 €	7 065.60 €	93 198.37 €	Recettes		246 215.74 €
-------	--------------	------------	-------------	----------	--	--------------

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement)

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2015	246 215.74 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		30 164.24 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		216 051.50 €
Total affecté au c/ 1068 :		30 164.24 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2015	0.00 €
Déficit à reporter (ligne 002)		

17-2016 Objet : Affectation du résultat 2015 (service eau/assainissement)

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Jean-Noël RASSAU, Maire en exercice

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2015

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants

	RESULTAT CA 2014	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2015	RESTES A REALISER 2015	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	18 878.72 €		- 42 822.74 €	Dépenses 0.00 €	0.00 €	- 23 944.02 €
				0.00 €		
FONCT	22 781.67 €	0.00 €	1 620.16 €	Recettes		24 401.83 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement)

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2015	24 401.83 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		23 944.02 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne		457.81 €

002)		
Total affecté au c/ 1068 :		23 944.02 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2014	
Déficit à reporter (ligne 002)		0.00 €

18-2016 Objet : Présentation et vote du budget communal 2016

Monsieur le maire présente au Conseil Municipal le budget primitif pour l'exercice 2016 qui se résume ainsi :

Dépenses et Recettes de fonctionnement 435 416.50 €

Dépenses et Recettes d'Investissement : 242 271.24 €

Orientations budgétaires 2016

Charges à caractère général	Augmentation du poste de charges s'expliquant par des travaux confiés à l'Adapemont pour la fourniture et la pose palissade au bac à verre et au logement communal + présentoir de documents pour la mairie + travaux d'entretien sur le passage du réseau d'eau
Charges de personnel	Augmentation du poste dû au passage à l'IAT de la secrétaire de mairie
Charges financières	Poursuite du désendettement sur le B. principal.
Produits des services	Augmentation du niveau de recettes, les plans de gestion de la forêt permettant d'enregistrer des recettes annuelles à venir.
Dotations et participations	Poursuite de la baisse des dotations (DGF)
Investissements	Programme de travaux sur l'éclairage public à hauteur de 12 400.00 €
	Travaux de voirie (fin du programme 2013). Frais d'étude pour mise en sécurité de la RD 3 Fournitures et pose clôture troupeau Highlands + extension réseau

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents le budget 2016 présenté par le Maire

19-2016 Objet : Présentation et vote du budget communal 2016 (budget annexe eau/assainissement)

Monsieur le maire présente au Conseil Municipal le budget primitif pour l'exercice 2016 qui se résume ainsi :

Dépenses et Recettes de fonctionnement 108 812.81 €

Dépenses et Recettes d'Investissement : 219 273.02 €

Orientations budgétaires 2016

Charges financières	Poursuite de l'amortissement du prêt STEP auprès de la CDC + nouvel emprunt pour travaux rue de l'Eglise
Investissements	Travaux sur réseaux humides rue de l'Eglise à hauteur de 161 000.00 € HT.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents le budget annexe eau/assainissement 2016 présenté par le Maire.

20-2016 Objet : vote des taux d'imposition 2016

Sur proposition du maire le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de reconduire les taux votés en 2015 pour l'année 2016 à savoir :

	2015		2016	
	Taux	Recettes	Taux	Recettes
TH	14.86%	11 115.00	14.86%	15 127.00
TFB	7.62%	24 026.00	7.62%	24 262.00
TFNB	26.00%	3 614.00	26.00%	3 718.00
Total recette		38 755.00		43 107.00

Suite à l'adoption du Conseil Communautaire du passage à la FPU, la commune n'a plus à voter le taux de CFE.

L'augmentation des recettes est due à une revalorisation des bases d'imposition calculée par les services fiscaux.

21-2016 Objet : Subventions aux associations

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer les subventions qui seront versées aux différentes associations en 2016 de la façon suivante :

Associations	Subventions 2015	Propositions 2016
Entraide	80	80
AS Collège Orgelet	40	40
Club Bellevue	50	50
Club Lacuzon	50	50
Coop Scolaire Primaire	100	100
Coop Scolaire Maternelle	100	100
Epicierie Sociale	100	100

FSE Collège Orgelet	50	50
Banque Alimentaire	100	100
Bouts d'Choux	50	50
Téléthon	50	50
ADMR	50	50
APF	50	50
ACCA	0	80
TOTAL	870	950

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents, les crédits proposés pour chaque association.

22-2016 Objet : Redevance d'occupation du domaine public France Télécom 2015

Le décret du 27 décembre 2005 (codifié sous les articles R.20-45 à R.20-54 du Code des postes et communications électroniques) a fixé les modalités d'occupation du domaine public communal par les opérateurs de communications électroniques et, en particulier, a encadré le montant de certaines redevances.

➤ **Détermination du montant des redevances :**

- Le conseil municipal doit, soit fixer au début de chaque année le montant des redevances dues pour l'année à venir, soit prévoir dans une même délibération, les montants retenus pour l'année à venir et les modalités de calcul de leurs revalorisations ultérieures. Ils ne peuvent dépasser les montants plafonds prévus dans le décret.

➤ **Montants plafonds des redevances dues pour l'année 2015:**

	Artères (en €/km)		Installations radioélectriques (pylône, armoire technique...)	Autres (cabine tel...) (€/m ²)
	Souterrain	Aérien		
Domaine public routier communal	40.25	53.66	Non plafonné	26.83
Domaine public non routier communal	1341.52	1341.52	Non plafonné	871.99

Compte-tenu de ces éléments, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, fixe le montant de la redevance attendue au titre de l'exercice 2016 de la façon suivante :

Objet	Occupation	Tarifs €	Total €
Artère aérienne	3.070 km	53.66 / km	164.74
Artère souterraine	0.170 km	40.25 / km	6.84
M ² occupé (cabine tel)	1 m ²	26.83 / m ²	26.83
Total redevance 2016			198.41

Objet : Point à date programme de travaux 2016

Objet	Commentaires	Actions
Rue de l'Eglise	Réception des offres des entreprises le 5 avril 2016	Etude par la Commission d'Appel d'Offres et IRH (maître d'œuvre) Discussion éventuelle avec les entreprises Choix du prestataire et lancement des travaux
	Demande de subvention	Agence de l'Eau Préfecture : Plan de Soutien à l'Investissement Local Fonds Parlementaires : Députés et Sénateurs
Sécurisation de la RD 3	Projet d'étude	Département + cabinet d'études
Enfouissement ligne BT + remplacement transformateur	ERDF	
Eclairage Public	Remplacement de l'éclairage par des ampoules basse consommation	SIDEC

Objet : Communauté de Communes de la Région d'Orgelet (CCRO) : retour sur le Débat d'Orientation Budgétaire 2016

- ⇒ Taux d'imposition maintenus
- ⇒ Encours de la dette : environ 93 000.00 € d'annuité avec un capital restant dû au 31/12/2015 de 704 886.70 € ce qui représente un taux d'endettement de 25 % soit 110.22 € par habitant (moyenne autres Com. Com de même strate : 55 %)

Prévisions 2016 :

BUDGET GENERAL

- Schéma de mutualisation : en charge du comité de pilotage créé le 24 septembre 2015.
- Mise aux normes de l'accessibilité pour les bureaux de la CCRO et des écoles
- Aménagement de l'accueil de la CCRO

- Finalisation du renouvellement du pack informatique

BUDGET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, TOURISME, EQUIPEMENT SPORTIF

- Projet de création d'aires de camping-cars
- Projet de construction d'une salle multisports
- Construction de vestiaires féminins sur Saint Maur

BUDGET AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE JEUNESSE

- Extension des Accueils de Loisirs Sans Hébergement d'Orgelet et Poids de Firole : budget prévisionnel de 469 000.00 € HT subventionné à hauteur de 80 %
- Divers investissements pour la médiathèque : environ 14 000.00 € HT.

BUDGET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT

- Acquisition d'un nouveau véhicule pour le technicien du SPANC
- Programme de lutte contre l'ambrosie en partenariat avec la Fredon : 2 000.00 €.
- Mise en place du plan désherbage : budget de 39 759.00 € - Subvention Agence de l'Eau à hauteur de 80%.
- Etude financière pour les prises de compétence eau et assainissement : budget de 20 000.00 € subventionné à hauteur de 60% par l'Agence de l'Eau.

URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : budget prévisionnel pour la phase études d'environ 250 000.00 € dont une partie fera l'objet d'une subvention au titre de la DETR Groupement de commande et une subvention au titre d'une demande de DETR complémentaire.
- Schéma des déplacements doux : Etude conduite par le cabinet OTE pour un montant de 7 950.00 € HT subventionnée à hauteur de 20% dans le cadre du programme européen LEADER porté par le Pays Lédonien.
- Finalisation de projet de territoire

QUESTIONS DIVERSES

- **Passage du Tour du Jura** cycliste à Onoz le 01/05/2016
- **SICTOM DU JURA** : le premier adjoint résume la réunion du SICTOM à laquelle il a participé le 9 mars dernier :
 - ⇒ une étude est en cours pour faire évoluer le tarif de la redevance qui serait ramené à la personne
 - ⇒ Tri du bac bleu : le SICTOM communiquera à l'automne 2016 sur la possibilité du recyclage des pots de yaourts.

Séance levée à 23 heures 15.

Pour certification conforme
Le Maire

Jean Noël RASSAU

